



# *Ce qui nous préoccupe...*



*Rapport annuel 2006-2007  
Conseil Régional de l'Environnement de  
la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine*

# Table des matières

Mot de la directrice.....	AGA-3
Organigramme.....	AGA-4
Profil du CREGÎM.....	AGA-5
Rapport d'activités.....	AGA-7
Plan d'action 2007-2008.....	AGA-16
Code d'éthique des administrateurs.....	AGA-18

1-877-534-4498

[cregim@globetrotter.net](mailto:cregim@globetrotter.net)

# RAPPORT ANNUEL

2006-2007



Saint-Siméon- Photo CREGÎM

## Mot de la directrice

---



C'est avec plaisir que je dépose aujourd'hui, mon septième rapport annuel. Et c'est avec respect que je salue l'équipe du CREGÎM et tous ceux qui ont pris part, de façon régulière ou ponctuelle, à la mise en œuvre de projets, d'activités diverses, réflexion et/ou écriture de documents, etc. Sans vous, il serait impensable de présenter un rapport semblable.

Je vous invite donc, chers membres, collègues de travail, collaborateurs et partenaires, à prendre connaissance du rapport d'activités 2006-2007 et du plan d'action proposé. Vous constaterez que c'est avec fierté que nous terminons une année financière, et c'est avec enthousiasme et audace que nous débutons la nouvelle. Nous croyons fermement qu'avec vous, il nous sera toujours possible de prendre part efficacement au développement régional tout en assurant un bel avenir aux générations futures. Merci pour votre fidélité !

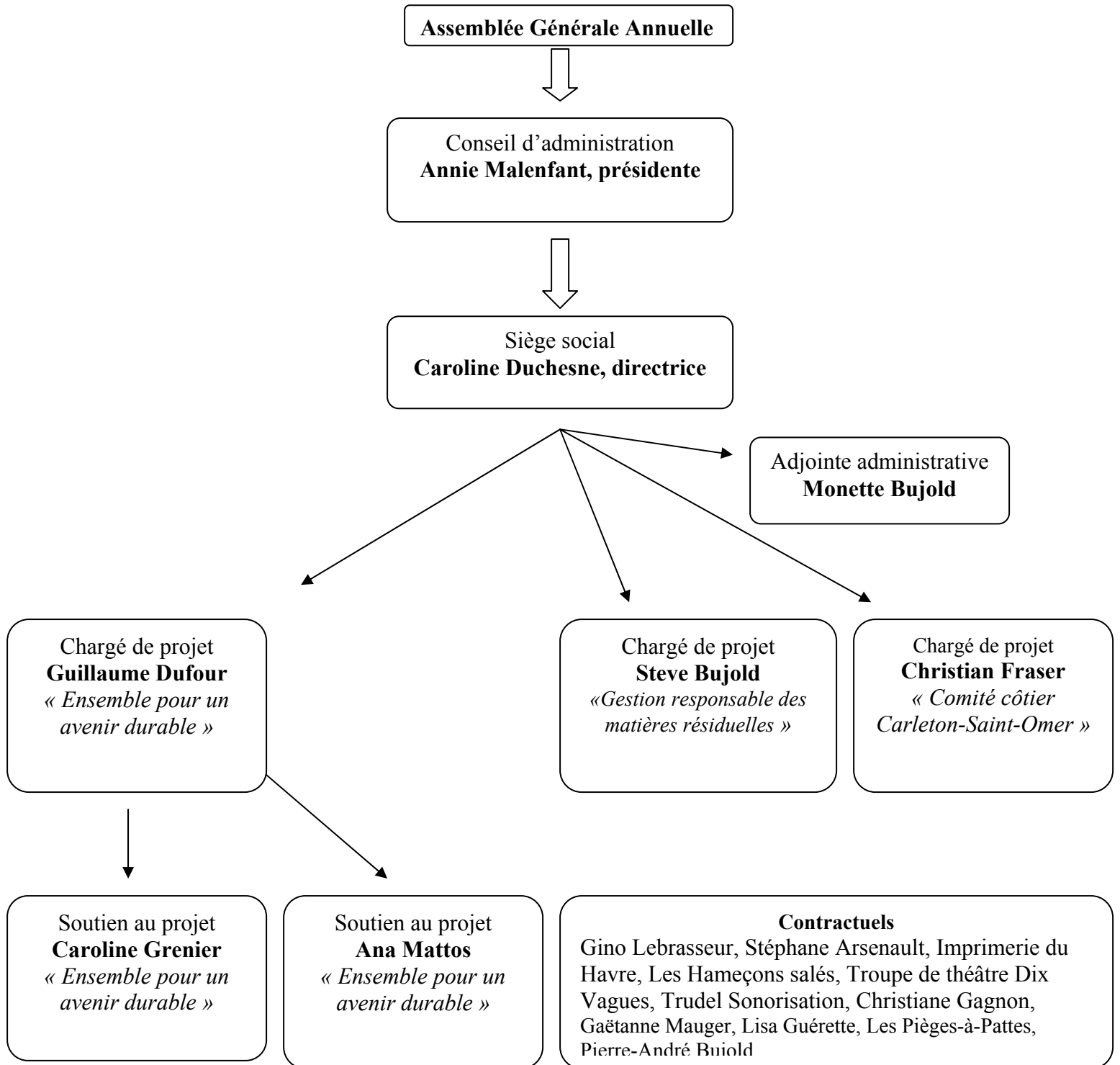
Merci également aux administrateurs bénévoles, votre dévouement et votre complicité nous sont très chers.

A handwritten signature in cursive script that reads "Caroline Duchesne".

Caroline Duchesne  
Directrice du CREGÎM

Le CREGÎM, gestionnaire du Fonds Régional en Environnement (FRE), est autorisé par l'Agence des douanes et du Revenu Canada (Organisme de bienfaisance enregistré) à émettre des reçus pour fin d'impôt à toute personne ayant effectué un don à l'organisme et/ou à son fonds. Dans le cas du fonds (FRE), le CREGÎM s'est engagé à redistribuer les argents reçus en dons par l'entremise de subventions accordées aux organismes à but non lucratif déposant une demande d'aide financière à la réalisation de projets visant la protection, la sauvegarde et la mise en valeur de l'environnement. La totalité des dons et la totalité des argents perçus en membership au CREGÎM ont été versées dans le compte distinct du FRE. Aucun frais d'administration n'a été retenu sur les dons et/ou membership.

# CREGIM



# **Profil du CREGÎM**

---

## **Introduction**

En novembre 1995, le Conseil Régional de l'Environnement de l'Est du Québec (CREEQ) fondé en avril 1977, devient deux CRE distincts soient : le Conseil Régional de l'Environnement de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine (CREGÎM) et le Conseil Régional de l'Environnement du Bas-St-Laurent (CREBSL).

Le CREGÎM est un organisme sans but lucratif voué à la conservation et à la protection de l'environnement reconnu par le Ministère de l'Environnement et de la Faune (MEF), reconnu aussi par le Ministère de l'Environnement du Québec (MENVQ) et par la suite, le Ministère du Développement Durable, de l'Environnement et des Parcs (MDDEP) du Québec. Il agit comme agent de concertation, de sensibilisation et d'éducation populaire auprès de l'ensemble de la population régionale et comme interlocuteur privilégié auprès des gouvernements en matière de consultation dans la région.

## **Siège social :**

106A Port-Royal, suite 103, Bonaventure, Québec, G0C 1E0  
(418)534-4498 tél. (418)534-4122 téléc. 1-800-534-4498 Sans frais  
[cregim@globetrotter.net](mailto:cregim@globetrotter.net)

## **Le conseil d'administration**

Tel que stipulé dans les « Règlements généraux », le conseil d'administration se compose de 9 personnes; 5 personnes oeuvrant dans des organismes dont le but principal est la protection de l'environnement, 3 personnes oeuvrant dans différents secteurs d'activités dans le domaine public, parapublic ou privé, et 1 personne cooptée par le conseil d'administration en fonction de son intérêt envers l'environnement.

Afin de respecter ses engagements envers les membres, les administrateurs au conseil d'administration (2006-2007) se sont réunis 15 fois durant l'année. De plus, des sous-comités ont été formés afin de répondre à différents besoins ponctuels.

Les 15 rencontres du conseil d'administration se répartissent de la façon suivante :

20 avril 2006, 18 mai 2006 (AGA), 18 mai 2006, 12 juin 2006 (conférence), 28 juin 2006, 18 juillet 2006 (conférence), 2 août 2006, 15 août 2006 (conférence), 28 septembre 2006 (conférence), 10 octobre 2006, 21 novembre 2006, 5 décembre 2006 (conférence), 16 janvier 2007, 26 février 2007, 29 mars 07(c.a. extraordinaire).

## Composition du conseil d'administration 2006/2007

<u>NOM</u>	<u>POSTE</u>	<u>SECTEUR</u>	<u>MRC</u>
1. Séverine Palluel	administratrice	Environnement	Îles-de-la-Madeleine
2. Marie-Hélène Langis	administratrice	Environnement	Côte-de-Gaspé
3. Geneviève Plouffe	administratrice	Environnement	Bonaventure
4. Nathalie Drapeau	vice-présidente	Environnement	Rocher-Percé
5. Mélanie Guérette	administratrice	Environnement	Bonaventure
6. Camille Leduc	secrétaire	Privé	Bonaventure
7. Suzanne Fournier	administratrice	Environnement	Haute-Gaspésie
8. Annie Malenfant	présidente	Environnement	Bonaventure
9. Sièges vacants			

### Siège numéro 9 – Membre coopté - Vacance

### Élections 2007

#### Mandats terminés :

- Sièges numéro 1 - Séverine Palluel
- Sièges numéro 3 – Geneviève Plouffe
- Sièges numéro 5 – Mélanie Guérette
- Sièges numéro 7 – Suzanne Fournier

En continuité à la journée de réflexion « Lac-à-l'Épaulé 2005 », les administrateurs du CREGÎM et la direction ont planifié plusieurs sessions de travail. Celles-ci se sont concentrées tout d'abord sur la vision à long terme du CREGÎM afin de mieux orienter les axes de priorités. L'exercice de vision amena les administrateurs à redéfinir aussi la mission, et vous proposer un nouveau plan d'action.

### **Vision**

Le CREGÎM est la référence en environnement de la région.

### **Mission**

Le CREGÎM identifie les enjeux environnementaux régionaux prioritaires, les documente, les analyse et fait connaître ses conclusions.

# Rapport d'activités

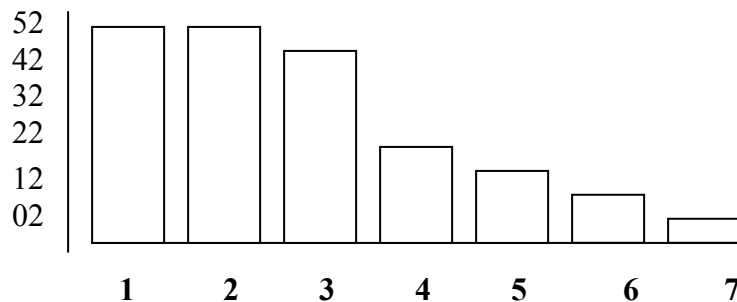
---

## Ressources humaines

Depuis le 23 octobre 2000, Caroline Duchesne assume la direction du CREGÎM. À son embauche, la directrice faisait « cavalier seul ». Depuis août 2002, le CREGÎM assure un deuxième poste permanent de secrétaire adjointe administrative, poste assumé par Monette Bujold.

Pour l'année financière 2006-2007, grâce à des fonds divers, le CREGÎM a offert de l'emploi à 7 personnes en plus de plusieurs contrats offerts à des travailleurs autonomes.

Nombre de semaines travaillées



Les employés au CREGÎM

Le CREGÎM a versé en 2006-2007, une masse salariale de 100 829\$. Les honoraires professionnels versés à des contractuels ne sont pas inclus. En ajoutant 12 915,00 \$ versés en contrats divers, on peut parler d'une masse salariale de 113 744,00 \$.

## Fonds Régional en Environnement (FRE)

En 2006-2007, 9 projets ont été présentés au FRE., tous ont été acceptés, pour une contribution totale de 15 250\$. Les bénéficiaires sont : Attention Fragîles, Comité de bassin versant de la rivière Bonaventure, Comité local de Cap-aux-Os, Ville de Sainte-Anne-des-Monts, Consortium en foresterie, CIRADD, Cégep de la Gaspésie et des Îles, ZIP des Îles-de-la-Madeleine et Environnement Vert Plus.

Pour comparaison, en 2005-2006, 5 projets ont été présentés au FRE. Tous ont été acceptés, pour une contribution totale de 4 922\$. Les bénéficiaires étaient : Groupement Forestier Baie-des-Chaleurs, Environnement Vert Plus, CIRADD et le Bioparc de la Gaspésie.



**Protocole d'entente entre les « CRE » et le Ministère du développement durable, de l'environnement et des parcs du Québec.**

Le protocole d'entente accordant une subvention statutaire aux Conseils Régionaux de l'Environnement et de son Regroupement a été reconduit pour les 3 prochaines années, c'est-à-dire jusqu'au 31 mars 2009.



## RAPPORT D'ACTIVITÉS

\*2006-2007

#	Thématiques	Réalisations
1	Éducation relative à l'environnement (ERE)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre d'appui envoyée au Consortium pour leur recherche de financement (21 avril)</li> <li>• Acceptation de financement (FRE) à Attention-Fragîles, Panneaux de sensibilisation (21 avril)</li> <li>• Réponse de financement accordé au Comité La Vague Verte pour leur projet ÈRE au Festival des Grandes Marées (19 juillet)</li> <li>• Lettre d'appui envoyée à Ronald A. pour le projet CONTACT (25 Août)</li> <li>• Rencontre avec le président et l'agente de communication de la Commission Jeunesse afin de voir comment aider les jeunes (suite au rassemblement jeunesse) à répondre à leur désir de voir la région se distinguer comme étant une région verte (5 décembre)</li> <li>• Élaborer et déposer un projet de certification environnementale régionale à la Commission Jeunesse (21 décembre)</li> <li>• Diffusion d'une activité éducative du Bioparc de la Gaspésie (19 février)</li> </ul>
2	Milieux naturels (incluant les écosystèmes sensibles)	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lettre d'appui envoyée au Consortium pour leur recherche de financement (21 avril)</li> <li>• Acceptation de financement (FRE) à Attention-Fragîles, Panneaux de sensibilisation (21 avril)</li> <li>• Participation au c.a. du Consortium (4 mai, 2 novembre, 24 janvier) et à son AGA (10 mai)</li> <li>• Participation à la pré-consultation de la CRÉ concernant la future CRRNT (1 juin)</li> <li>• Réunion de travail en sous-comité concernant la future CRRNT (13 juillet, 27 juillet, 8 août, 2 octobre, 23 octobre) et présentation du mémoire du CREGÎM aux consultations de la CRÉ (25 octobre). Placer le mémoire CRRNT sur le web (23 novembre) et envoyer communiqué de presse (29 novembre)</li> <li>• Participation à la pré-consultation concernant la réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure (6 juin)</li> <li>• Rencontre avec la direction du Conseil de la Culture concernant la vision régionale et la notion « paysage » (20 juin) et rencontre (Annie et Caroline) avec le président et la directrice du Conseil de la culture concernant « Les paysages » (20 décembre)</li> <li>• Réponse de financement accordé au Comité de développement local de Cap-aux-Os pour le projet « La ville qui plantait des arbres » (8 juillet)</li> <li>• Participation au colloque du Consortium sur les différentes options sylvicoles (12 et 13 septembre)</li> <li>• Participation à la présentation du projet sur la collectivité forestière de St-Elzéar (18 octobre) et appui à la municipalité pour ce projet (31 octobre)</li> <li>• Rencontre de la Table d'harmonisation du Parc de la Gaspésie (30 octobre)</li> <li>• Participation au Forum sur la forêt privée à New-Richmond (31 octobre)</li> <li>• Rencontres de travail avec Caroline Grenier pour monter un projet de caractérisation à Port-Daniel (3, 22, 28 et 30 novembre, 1 et 4 décembre, 18 janvier, 28 février, 14 mars) et dépôt au programme Volet II (28 mars)</li> <li>• Participation à une présentation sur l'avenir de l'industrie forestière (30 novembre)</li> <li>• Rencontre du comité aviseur de Temrex - suivi de leur certification et présentation des plans (13 décembre)</li> <li>• Lettre de confirmation de financement accordé au Consortium – Projet recherche GI (18 décembre)</li> <li>• Participation à la conférence (Consortium) sur les enjeux forestiers et la gestion territoriale, participation aux ateliers (21 février)</li> </ul>
3	Gestion de l'eau	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure (CBVRB)</b></li> <li>-Rencontre du Comité exécutif du Conseil de Bassin Versant de la Rivière Bonaventure (19 avril, 24 mai, 25 juillet, 7 août, 19 et 27 septembre, 2 et 24 octobre, 22 novembre, 10 janvier, 14 février) du grand c.a. (29 juin, 19 septembre, 22 novembre, 24 janvier, 14 mars) et participation à leur AGA (7 juin)</li> <li>-Rencontre du comité d'évaluation du Conseil de Bassin Versant de la Rivière Bonaventure (7 août)</li> <li>-Réponse de financement accordé au Conseil de bassin versant de la rivière Bonaventure pour leur projet « Une belle aventure sur la Bonaventure » (8 juillet)</li> <li>• <b>Comité côtier Carleton-St-Omer et Usagers de la Baie de Cascapédia</b></li> <li>-Lancement du Plan de gestion intégrée du Comité Côtier Carleton-St-Omer (8 mai) et entrevue avec Radio-Canada Matane concernant ce lancement (8 mai)</li> <li>-Rédaction du rapport de fin de projet FAQDD- Comité côtier Carleton (avril-mai), vérification comptable (21 juin) et dépôt du rapport (6 juillet)</li> <li>-Consultation écrite (sondage) de Biorex pour MPO concernant les Comités côtiers Carleton et Cascapédia (15 mai)</li> <li>-Rencontre du Comité des Usagers de la Baie de Cascapédia (28 novembre, 13 mars)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Dossier didymo et EEE</b></li> <li>-Présentation sur l'algue didymo aux employés (28 novembre) et aux administrateurs (16 janvier) du CREGÎM</li> <li>-Session de travail « didymo » avec l'exécutif du CBVRB (23 janvier)</li> <li>-Rencontre avec FGRSQ, le CBVRB et la ZEC concernant « didymo » (26 janvier)</li> <li>-Présentation sur l'algue didymo faite à Nathalie Normandeau (12 février) et remise d'une lettre (26 janvier) de requête</li> <li>-Suivi dossier didymo avec attaché-politique de Nathalie (19 février)</li> <li>-Suivi algue didymo avec Marcel Landry du MDDEP (26 janvier, 15 février)</li> <li>-Sollicitation pour la création d'une Table de concertation inter-régionale « didymo » (février)</li> <li>-Envoyer information « didymo » à la CRÉ pour leur c.a. de février (13 février)</li> <li>-Élaboration d'un projet pour « didymo » dépôt au programme PPEEE d'Environnement Canada (29 mars)</li> <li>-Suivi avec MDDEP – Claude Côté – concernant les actions reliées à « didymo » (23 mars)</li> <li>-Bilan d'information « didymo » avec directeur de la CRÉ (28 février)</li>   <li>• <b>Autres</b></li> <li>-Appui et contribution au projet de la ZIP des Îles « Stratégie de mise en œuvre des plans de gestion intégrée » (19 janvier)</li> <li>-Réponse de financement accordé au Consortium pour une étude sur la GI par bassin versant (19 juillet)</li> </ul>
4	Gestion des matières résiduelles	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Co-compostage à la ferme</b></li> <li>-Rencontre de travail « compostage à la ferme » (30 mai, 13 juillet, 14 septembre, 15 décembre)</li> <li>-Lettre envoyée aux municipalités de la MRC Bonaventure et d'Avignon concernant leur intention de participer au projet compostage (28 août)</li> <li>-Préparation et réalisation d'une conférence de presse pour le projet co-compostage à la ferme (19 octobre)</li> <li>-Invitation à la presse (16 octobre) et communiqué de presse pour le projet co-compostage à la ferme (20 octobre)</li> <li>-Reportage à Radio-Canada Télé concernant le projet co-compostage à la ferme (9 novembre)</li> <li>-Entrevue à Radio-Canada Radio-Matane concernant le projet co-compostage à la ferme (10 novembre)</li> <li>-Reportage à CHAU-TV concernant le projet co-compostage à la ferme (13 novembre)</li> <li>-Sortie du rapport final projet « co-compostage à la ferme » et mise de celui-ci sur le web (5 février)</li> <li>-Élaboration et diffusion (6 février) d'un communiqué de presse concernant les résultats du projet « co-compostage à la ferme »</li> <li>-Entrevue à CIEU (7 février)</li> <li>-Entrevue à Radio-Canada Matane (7 février)</li> <li>-Bulletin de nouvelles régionales CHNC (9 février)</li> <li>-Article dans le Porte-Voix (9 février)</li> <li>-Article dans le cahier C (17 février)</li> <li>-Entrevue télé communautaire « co-compostage à la ferme » (14 mars)</li>   <li>• <b>Dossier LET de Saint-Alphonse</b></li> <li>-Embauche d'un chargé de projet pour l'avancement du LET St-Alphonse (12 juin au 5 juillet)</li> <li>-Appui au communiqué du Comité de citoyens pour la gestion responsable des MR (12 juin)</li> <li>-Entrevue avec CIEU-FM concernant l'appui au Comité de citoyens, matières résiduelles (13 juin)</li> <li>-Rencontre du Comité de travail LET St-Alphonse (14 juin)</li> <li>-Écriture d'un communiqué de presse sur le LET de Saint-Alphonse (6 juillet)</li> <li>-Entrevue CHNC concernant le communiqué LET Saint-Alphonse (6 juillet)</li> <li>-Rencontre de travail avec la municipalité de St-Alphonse concernant le futur LET (16 octobre)</li> <li>-Participation à la consultation des partenaires et organismes, projet du LET de Saint-Alphonse (14 février)</li>   <li>• <b>ICI on recycle</b></li> <li>-Lettre de candidature envoyée pour la proposition d'entente entre CRE et Recyc-Québec concernant les ICI (29 août)</li> <li>-Signature du protocole d'entente avec Recyc-Québec – ICI (6 novembre)</li> <li>-Formation de Recyc-Québec - ICI (17 novembre)</li> <li>-Présentation au RNCREQ du plan de travail prévu (entente avec Recyc-Québec – ICI) (5 décembre)</li> <li>-Promotion de la certification – ICI on recycle au CLD de Bonaventure, le Cégep de Carleton et le marché Métro de Carleton</li> <li>-Dépôt du rapport d'étape prévu à l'entente avec Recyc-Québec – ICI (31 janvier)</li> <li>-Dépôt du rapport final prévu à l'entente avec Recyc-Québec – ICI (30 mars)</li> <li>-Dépôt de la demande de Certification du CRE - ICI on recycle (30 mars)</li> <li>-Distribution de boîtes de récupération de cannettes</li>   <li>• <b>Projet compostage résidentiel du CIRADD</b></li> <li>-Lettre de confirmation de financement accordé au CIRADD – Projet compostage résidentiel – (6 décembre)</li> <li>-Lettre de confirmation de partenariat accordé au CIRADD (19 décembre)</li> <li>-Élaboration (7 décembre) et diffusion (12 janvier) d'un communiqué de presse concernant le projet du CIRADD – compostage résidentiel – et le financement du FRE</li> <li>-Rencontre de travail avec le CIRADD et les étudiants reliés au projet compostage résidentiel (31 janvier) et commentaires apportés aux protocoles proposés par les étudiants (5 février)</li> <li>-Participation à la présentation du projet « compostage » du CIRADD (1 mars)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Autres</b></li> <li>-Projet co-compostage à la ferme déposé au Programme VERRR 2008 de Recyc-Québec (septembre)</li> <li>-Lettre d'acceptation de projet (FRE) envoyée à Amarres et Voilures (28 février)</li> <li>-Projet de certification environnementale spécifique à la région déposé à la Commission-Jeunesse (21 décembre)</li> </ul>
5	Énergie	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Prospection pétrolière et gazière</b></li> <li>-Entrevue avec Radio-Canada Matane concernant la prospection pétrolière (5 mai)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Gaspésie concernant la prospection pétrolière (11 mai)</li> <li>-Entrevue avec Le Soleil, concernant la prospection pétrolière (19 mai)</li> <li>-Entrevue avec Le Journal de Québec concernant la prospection pétrolière et gazière (29 juin)</li> <li>-Entrevue avec CIBL Radio-Montréal concernant la prospection pétrolière et gazière (5 juillet)</li> <li>• <b>Énergie éolienne</b></li> <li>-Entrevue avec Le Soleil, concernant l'énergie éolien en région (19 mai)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Canada Matane concernant l'énergie éolienne en région (23 mai)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Gaspésie concernant l'énergie éolienne (23 mai)</li> <li>-Demande adressée au BAPE concernant le projet de parc éolien à Carleton (18 mai)</li> <li>-Participation à la session d'information d'Hydro-Québec concernant la ligne de raccordement au parc de Carleton-sur-Mer (29 août)</li> <li>-Participation au colloque sur l'éolien et les municipalités à Rimouski (10 octobre)-</li> <li>-Recherche (lecture des rapports précédents) et écriture du mémoire pour le Parc éolien de Carleton-sur-Mer</li> <li>-Participation à la première partie du BAPE pour le Parc éolien de Carleton-sur-Mer (17 octobre)</li> <li>-Participation à la deuxième partie du BAPE et présentation du mémoire (14 novembre)</li> <li>-Entrevue à CHNC concernant l'énergie éolien en région (27 octobre)</li> <li>-Entrevue avec le Journal de Montréal concernant le développement éolien en région (10 novembre)</li> <li>-Rencontre avec Stéphane Poirier de TCI (22 novembre)</li> <li>-Citation au bulletin de nouvelle de CIEU concernant le développent éolien et la position du CREGÎM (16 novembre)</li> <li>-Participation à une rencontre de formation du groupe Éole Prudence Baie-des-Chaleurs (18 janvier)</li> <li>• <b>Consommation énergétique</b></li> <li>-Lecture des documents relatifs à l'appel d'offre d'Hydro-Québec et à la proposition de partenariat de Négawatts</li> <li>-Évaluation des besoins et soumission déposée à Négawatts dans le cadre de l'appel d'offre d'Hydro-Québec</li> </ul>
6	Développement durable	<ul style="list-style-type: none"> <li>• <b>Projet « Ensemble pour un avenir durable »</b></li> <li>-Radio-Canada Matane, Sonnez les matines, concernant le projet dd (8 mai)</li> <li>-Entrevue avec CIEU-FM, avec monsieur Beaumont, concernant le projet dd (11 mai)</li> <li>-Entrevue avec CFIM concernant le projet dd (11 mai)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Gaspésie concernant le projet dd (16 mai)</li> <li>-Entrevue avec CHAU-TV concernant le projet dd (18 mai)</li> <li>-Entrevue avec CHNC concernant le projet dd (23 mai)</li> <li>-Mise à jour de la section dd du site Web (en continu)</li> <li>-Rencontres avec le comité consultatif du projet dd (6 septembre, 18 octobre, 20 février, 21 mars)</li> <li>-Élaboration et dépôt du rapport d'étape devant être présenté à la CRÉ concernant le projet dd (29 janvier)</li> <li>• <b>Colloque sur le développement durable (zéro déchet) – Étape I</b></li> <li>-Organisation d'un colloque sur le développement durable (avril et mai)</li> <li>-Colloque sur le développement durable (18 et 19 mai)</li> <li>-Actes du colloque</li> <li>-Entrevue avec CFIM concernant le projet dd et le prix d'excellence en environnement (19 mai)</li> <li>-Dépôt du rapport à DEC Canada (6 juillet)</li> <li>• <b>Consultations/Ateliers – Étape II</b></li> <li>-Communiqué envoyé aux médias pour la sortie des actes du colloque et les ateliers à venir (15 août)</li> <li>-Préparation et envoi des documents pour les ateliers aux élus, leaders et à la population (15 août)</li> <li>-Préparation des documents et du canevas pour les ateliers (mi-août à mi-septembre)</li> <li>-Entrevues réalisées avec CIEU FM, CHNC (18-19 août) et la radio des Îles, CFIM (17 août) concernant les ateliers</li> <li>-Rencontre avec le comité ZIP Baie des Chaleurs pour la planification des ateliers (31 août)</li> <li>-Planification logistique des ateliers dans les 6 MRC</li> <li>-Rencontre préparatoire avec les secrétaires et les animateurs des ateliers</li> <li>-Ateliers de réflexion aux Îles (21 septembre), en H-G (3 octobre), Côte-de-Gaspé (4 octobre) et Bonaventure (5 octobre)</li> <li>-Deux entrevues avec CFIM aux Îles, concernant les ateliers (20 et 21 septembre)</li> <li>-Entrevue aux Îles avec Radio-Canada concernant les ateliers (21 septembre)</li> <li>-Entrevue avec le Radar des Îles concernant les ateliers (21 septembre)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Canada Matane (À la une...) concernant les ateliers (26 septembre)</li> <li>-Entrevue avec le Riverain (Haute-Gaspésie) (3 octobre)</li> <li>-Entrevue avec Radio-Gaspésie (4 octobre)</li> <li>-Entrevue avec CJMC (Ste-Anne-des-Monts) (5 octobre)</li> <li>-Entrevue avec CHNC (6 octobre)</li> <li>-Planification logistique des ateliers Rocher-Percé et Avignon</li> <li>-Rencontre préparatoire avec les secrétaires et les animateurs des ateliers (11 et 12 octobre)</li> </ul>

		<ul style="list-style-type: none"> <li>-Ateliers de réflexion dans Rocher-Percé (11 octobre), dans Avignon (12 octobre) et au Cégep de Carleton (3 novembre)</li> <li>-Transcription et compilation des notes prises lors des ateliers Rocher-Percé et Avignon</li> <li>-Présentation du projet dd faite à la CEDEC (communauté anglophone) afin de les impliquer (18 novembre)</li> <li>-Transcription et compilation des notes prises lors des ateliers Rocher-Percé et Avignon</li> <li>-Rapport des ateliers – Îles-de-la-Madeleine complété –</li> <li>-Cartes de remerciements envoyées aux animateurs et secrétaires des ateliers dd du CREGÎM (8 décembre)</li> <li>-Ateliers de réflexion développement durable en anglais à Gaspé (24 janvier) et Douglastown (31 janvier)</li> <li>-Rapport des ateliers dd – Haute-Gaspésie (29 janvier), Côte-de-Gaspé et Bonaventure (12 février), Rocher-Percé (14 février) et Avignon (20 février)</li> <li>-Communiqué annonçant le bilan des consultations (13 mars)</li> </ul> <p>● <b>Colloque sur le développement durable (zéro déchet et zéro carbone) – Étape III</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Diffusion d'un message courriel annonçant la date du 2<sup>e</sup> colloque dd (15 décembre)</li> <li>-Élaboration d'un dossier de commandites et envois à différents partenaires potentiels (14 février) pour le 2<sup>e</sup> colloque dd</li> <li>-Élaboration et dépôt d'une demande d'aide financière à Patrimoine Canada pour un service de traduction au 2<sup>e</sup> colloque de mai (6 février)</li> <li>-Élaboration de la programmation du colloque de mai, cahier du participant, logistique, etc.</li> </ul> <p>● <b>PGE -MRNF</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Rencontres de travail MRNF – CRE pour l'élaboration d'un PGE (7 août, 7 septembre, 1 novembre et 13 novembre, 12 décembre)</li> <li>-Élaboration d'un Power Point sur le compostage au bureau (décembre 2006)</li> </ul> <p>● <b>Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation à l'événement de reconnaissance qui accordait le statut EVB à l'école aux Quatre-Vents (21 avril)</li> <li>-Appui donné au Carrefour Jeunesse-Emploi pour leur projet « Rue de la Cité » (21 avril)</li> <li>-Rencontre avec la direction du Conseil de la Culture concernant la vision régionale et la notion « paysage » (20 juin)</li> <li>-Lettre d'appui envoyée au Groupe Collégia pour la dispense d'un nouveau cours (10 juillet)</li> <li>-Préparatifs pour une participation du CREGÎM au Festival des Grandes Marées le 4-5-6 août prochain – le sujet « développement durable »</li> <li>-Écriture d'une lettre ouverte pour le Gaffici de septembre concernant le dd de la région (26 juillet)</li> <li>-Lettre d'appui envoyée à Ronald A. pour le projet CONTACT (25 Août)</li> <li>-Réponse à un questionnaire du CIRADD concernant les TIC (18 décembre)</li> <li>-Article paru dans le Gaffici d'octobre concernant le développement durable</li> </ul>
7	Autres : -Gaz à effets de serre -Changements climatiques -Hausse des niveaux marins -Érosion côtière -Pollution atmosphérique -etc.	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Rapport au Réseau d'observateur du capelan de Pêches et Océans Canada (en cours)</li> <li>● Entrevue à Radio-Canada Matane concernant l'Alliance pour la planète (30 janvier)</li> <li>● Lecture du premier ébauche de projet national sur les changements climatiques, proposé par le RNCREQ (5 avril)</li> </ul>
8	Concertation avec le milieu	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Commission « forêt » de la CRÉ (1 juin)</li> <li>● Comité « co-compostage à la ferme » (30 mai, 13 juillet, 14 septembre, 15 décembre)</li> <li>● Conseil de Bassin Versant de la Rivière Bonaventure (19 avril, 24 mai, 7 juin, 29 juin, 25 juillet, 7 août, 19 et 27 septembre, 2 et 24 octobre, 22 novembre, 10 janvier, 23 et 24 janvier, 14 février, 14 mars)</li> <li>● Consortium en foresterie (4 mai, 10 mai, 2 novembre, 24 janvier)</li> <li>● Préparation de l'AGA du RNCREQ et accueil de tous les CRE du Québec à Bonaventure (2, 3 et 4 juin)</li> <li>● Participation au Plan d'action local en santé publique MRC Bonaventure et Avignon (20 juillet)</li> <li>● Comité consultatif du projet dd (6 septembre, 18 octobre, 20 février, 21 mars)</li> <li>● Table d'harmonisation du Parc de la Gaspésie (30 octobre)</li> <li>● Rencontre avec différents partenaires aux Îles concernant la recherche de financement pour Attention-FragÎles (8 novembre)</li> <li>● MRNF – CREGÎM pour l'élaboration d'un PGE (7 août, 7 septembre, 1 novembre et 13 novembre, 12 décembre)</li> <li>● Comité des Usagers de la Baie de Cascapédia (28 novembre, 13 mars)</li> <li>● Comité aviseur de Temrex - suivi de leur certification et présentation des plans (13 décembre)</li> <li>● Conseil de la culture - CREGÎM concernant « Les paysages » (20 décembre)</li> </ul>

9	Audiences et consultations publiques (incluant les participations aux sessions d'information)	<ul style="list-style-type: none"> <li>●<b>Énergie éolienne</b></li> <li>-Participation à la session d'information d'Hydro-Québec concernant la ligne de raccordement au parc de Carleton-sur-Mer (29 août)</li> <li>-Participation à la première partie du BAPE pour le Parc éolien de Carleton-sur-Mer (17 octobre)</li> <li>-Participation à la deuxième partie du BAPE pour le Parc éolien de Carleton-sur-Mer et présentation du mémoire du CREGÎM (14 novembre)</li> <li>-Participation à la rencontre d'information organisée par Éole Prudence Baie-des-Chaleurs (18 janvier)</li> <li>●<b>Ressources naturelles</b></li> <li>-Pré-consultation de la CRÉ concernant la future Commission forestière (1 juin)</li> <li>-Présentation du mémoire du CREGÎM aux consultations de la CRÉ concernant la CRRNT (25 octobre)</li> <li>-Pré-consultation concernant la réserve aquatique de l'estuaire de la rivière Bonaventure (6 juin)</li> <li>-Participation à la consultation publique du Parc Forillon sur leur Plan directeur (29 novembre)</li> <li>-Participation à la conférence (Consortium) sur les enjeux forestiers et la gestion territoriale, participation aux ateliers (21 février)</li> <li>●<b>Matières résiduelles</b></li> <li>● Participation à la consultation des partenaires et organismes, projet du LET de Saint-Alphonse (14 février)</li> <li>●<b>Autres</b></li> <li>-Consultation écrite (sondage) de Biorex pour MPO concernant les Comités côtiers Carleton et Cascapédia (15 mai)</li> <li>-Consultation écrite pour la Commission « jeunesse » de la CRÉ concernant le portrait jeunesse en région (11 mai)</li> <li>-Consultation du MDDEP concernant la convention et le protocole des CRE</li> <li>-Consultation du MDDEP auprès des utilisateurs du BAPE pour connaître le taux de satisfaction du processus (18 avril)</li> <li>-Participation à la rencontre d'information organisée par Environnement Canada concernant le Programme d'Intervention Communautaire (PIC) (7 décembre)</li> <li>-Participation à la consultation (par questionnaire) du FAQDD auprès de ses usagers (27 novembre)</li> <li>-Participation au colloque / ateliers du CÉFRIO (6 octobre)</li> </ul>
10	Groupes environnementaux, <u>citoyens et autres organisations</u>	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Recherche d'informations sur différents sujets pour les membres et partenaires</li> <li>● Transferts aux compétences appropriées</li> <li>● Information environnementale envoyée en continu aux membres et partenaires</li> <li>● Accès aux archives et à la documentation du CREGÎM</li> <li>● Présence (à titre personnel) à un 5 à 7 organisé pour le départ de Pierre Desmeules des bureaux de la ZIP (30 novembre)</li> <li>● Présence à l'événement soulignant le 10<sup>e</sup> anniversaire de la MRC de Bonaventure (2 décembre)</li> <li>● Protestation à la suppression d'un poste à Radio-Canada (20 février)</li> <li>● Recherches sur la création d'un fonds pour la Coalition Retour à l'expéditeur (mars)</li> </ul>
11	Membership	<ul style="list-style-type: none"> <li>● Alimentation du site web du CREGÎM</li> <li>● Diffusion par des actions du CREGÎM (en continu)</li> <li>● Information environnementale envoyée en continu aux membres et partenaires</li> <li>● Création et diffusion d'un bulletin Écogim (avril)</li> <li>● Campagne annuelle de membership (mars)</li> </ul>
12	Visibilité de l'organisme	<ul style="list-style-type: none"> <li>● <b>Entrevues : (44)</b></li> <li>-Radio-Canada Matane concernant la prospection pétrolière (5 mai)</li> <li>-Radio-Canada Matane, Sonnez les matines, concernant le projet dd (8 mai)</li> <li>-Radio-Canada Matane concernant le lancement du Plan de gestion intégrée (8 mai)</li> <li>-CIEU-FM, avec monsieur Beaumont, concernant le projet dd (11 mai)</li> <li>-CFIM concernant le projet dd (11 mai)</li> <li>-Radio-Gaspésie concernant la prospection pétrolière (11 mai)</li> <li>-Radio-Gaspésie concernant le projet dd (16 mai)</li> <li>-CHAU-TV concernant le projet dd (18 mai)</li> <li>-Le Soleil, concernant la prospection pétrolière et l'énergie éolien en région (19 mai)</li> <li>-CFIM concernant le projet dd et le prix d'excellence en environnement (19 mai)</li> <li>-CHNC concernant le projet dd (23 mai)</li> <li>-Radio-Canada Matane concernant l'énergie éolienne en région (23 mai)</li> <li>-Radio-Gaspésie concernant l'énergie éolienne (23 mai)</li> <li>-CIEU-FM concernant l'appui au Comité de citoyens, matières résiduelles (13 juin)</li> <li>-Entrevue avec Le Journal de Québec (prospection pétrolière et gazière) (29 juin)</li> <li>-Entrevue avec CIBL Radio-Montréal concernant la prospection pétrolière et gazière (5 juillet)</li> <li>-Entrevue CHNC concernant le communiqué LET Saint-Alphonse (6 juillet)</li> <li>-Entrevue avec CIEU FM concernant les ateliers dd (18 août)</li> <li>-Entrevue avec CHNC concernant les ateliers dd (19 août)</li> <li>-Entrevue avec CFIM concernant les ateliers dd (17 août)</li> <li>-Entrevues avec CFIM aux Îles, concernant les ateliers dd (20 et 21 septembre )</li> <li>-Entrevue aux Îles avec Radio-Canada concernant les ateliers dd (21 septembre)</li> <li>-Article en septembre (annonçant un gros article en octobre) dans le Graffiti</li> <li>-Entrevue à CHNC concernant l'énergie éolien en région (27 octobre)</li> <li>-Reportage à Radio-Canada Télé concernant le projet co-compostage à la ferme (9 novembre)</li> <li>-Entrevue à Radio-Canada Radio-Matane concernant le projet co-compostage à la ferme (10 novembre)</li> </ul>

	<ul style="list-style-type: none"> <li>-Entrevue avec le Journal de Montréal concernant le développement éolien en région (10 novembre)</li> <li>-Reportage à CHAU-TV concernant le projet co-compostage à la ferme (13 novembre)</li> <li>-Citation au bulletin de nouvelle de CIEU concernant le développement éolien et la position du CREGÎM (16 novembre)</li> <li>-Entrevue à CIEU concernant la CRRNT (1 décembre)</li> <li>-Article paru dans le Graffiti d'octobre concernant le développement durable</li> <li>-Entrevue à Radio-Canada Matane concernant l'Alliance pour la planète (30 janvier)</li> <li>-Entrevue à CIEU (7 février)</li> <li>-Entrevue à Radio-Canada Matane concernant le projet co-compostage à la ferme (7 février)</li> <li>-Bulletin de nouvelles régionales CHNC concernant le projet co-compostage à la ferme (9 février)</li> <li>-Article dans le Porte-Voix concernant le projet co-compostage à la ferme (9 février)</li> <li>-Article dans le cahier C concernant le projet co-compostage à la ferme (17 février)</li> <li>-Entrevue CIEU-FM concernant le projet du Consortium sur les bassins versants (1 mars)</li> <li>-Entrevue CHNC concernant le projet du Consortium sur les bassins versants (2 mars)</li> <li>-Entretien téléphonique avec CHAU-TV concernant le bilan des consultations (13 mars)</li> <li>-Entrevue à CHNC concernant le bilan des consultations (13 mars)</li> <li>-Entrevue CIEU-FM concernant le bilan des consultations (19 mars)</li> <li>-Entrevue La voix de Restigouche concernant le bilan des consultations (19 mars)</li> <li>-Entrevue CFIM aux Îles concernant le bilan des consultations (20 mars)</li> </ul> <p>• <b>Communiqués : (12)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Colloque sur le développement durable (27 avril)</li> <li>-Lancement du Plan de gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer (8 mai)</li> <li>-Gestion intégrée de la zone côtière de Carleton et de Saint-Omer en Gaspésie : Le FAQDD contribue pour un montant de \$120 978 (8 mai)</li> <li>-Colloque sur le développement durable : Un succès (23 mai)</li> <li>-Un groupe de citoyens-nes de la Baie-des-Chaleurs demande aux élus-es de choisir l'approche publique (6 juin)</li> <li>-Il y a un an, le CREGÎM applaudissait la décision de la municipalité de Saint-Alphonse d'établir un Lieu d'Enfouissement Technique (LET) sur son territoire (6 juillet)</li> <li>-Ensemble pour un avenir durable, consultations sur le développement durable de la région (15 août)</li> <li>-Projet-pilote innovateur pour la région : Le co-compostage à la ferme (19 octobre)</li> <li>-Commission Régionale sur les Ressources Naturelles et le Territoire (CRRNT) (29 novembre)</li> <li>-« Compostage, une richesse à produire! » Le CREGÎM verse \$2000 au Centre d'Initiation à la Recherche et d'Aide au Développement Durable (CIRADD) (12 janvier)</li> <li>-En quelques jours seulement, 5 municipalités détournent 40 tonnes de feuilles mortes destinées à l'enfouissement (6 février)</li> <li>-Bilan de l'étape de consultation (12 mars)</li> </ul> <p>• <b>Autres :</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Alimentation du site web du CREGÎM</li> <li>-Participation à la concertation en région</li> <li>-Création et diffusion d'un bulletin Écogîm (avril)</li> <li>-Tournée de représentation et promotion du projet dd et du CREGÎM ( 18, 24, 25, 26, 27 et 28 avril, 3 et 4 mai)</li> <li>-Participation à la conférence de presse du CBVRB + photo des administrateurs du CBVRB (29 juin)</li> <li>-Préparation et réalisation d'une conférence de presse pour le projet co-compostage à la ferme (19 octobre)</li> </ul>
13 Régie interne, CA du CREGÎM et du RNCREQ	<p>• <b>Gestion générale et administration du CREGÎM</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Suivi des procès-verbaux</li> <li>-Préparation du rapport annuel du CREGÎM pour les membres, le MDDEP et le RNCREQ (12 juin)</li> <li>-AGA du CREGÎM (18 mai)</li> </ul> <p>• <b>Gestion des ressources humaines (7 employés dont 3 à temps plein pendant les 12 mois)</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Rencontres d'équipe (9) (12 juin, 21 juillet, 10 août, 15 septembre, 28 novembre, 4, 11 et 19 décembre, 22 janvier)</li> <li>-Rencontres individuelles et/ou session de travail (14) (3, 9 et 10, 22, 28 et 30 novembre, 1, 4, 8, 19 et 20 décembre, 18 janvier, 28 février et 14 mars)</li> <li>-Évaluation du personnel</li> <li>-Rencontre avec responsable de stage – Cégep (12 mars)</li> <li>-Rencontre avec stagiaire (23 mars)</li> </ul> <p>• <b>Rencontres des administrateurs</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Conseil d'administration (9) (20 avril, 18 mai, 28 juin, 2 août, 10 octobre, 21 novembre, 16 janvier, 26 février et 29 mars)</li> <li>-Consultation téléphonique ou par courriel (5) (12 juin, 18 juillet, 15 août, 28 septembre et 18 décembre)</li> <li>-Session de travail ; suivi du Lac-à-l'Épaule (1h avant les rencontres en conseil d'administration)</li> <li>-Session de travail en sous-comité sur la vision et la mission du CREGÎM (5 mai, 2 août)</li> <li>- Session de travail en sous-comité sur la CRRNT (5) (13 juillet, 27 juillet, 8 août, 2 octobre, 23 octobre)</li> <li>-Session de travail en sous-comité pour l'évaluation de la direction</li> </ul>

	<p><b>•RNCREQ</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Préparation de l'AGA du RNCREQ et accueil de tous les CRE du Québec à Bonaventure (2, 3 et 4 juin)</li> <li>-Participation au c.e. du RNCREQ (12 février, 29, 30 septembre et 1 octobre)</li> <li>-Rencontre des administrateurs (17, 18 et 19 novembre)</li> <li>-Rencontre des administrateurs (16, 17 et 18 mars)</li> </ul> <p><b>•Autres</b></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>-Participation à un sondage de la Société Canadienne des Directeurs d'Associations (14 juillet)</li> <li>-Grand ménage dans la paperasse du bureau (du 17 au 21 juillet)</li> <li>-Participation à un sondage de DEC concernant les services reçus (6 septembre)</li> <li>-Rencontre avec différents partenaires aux Îles concernant la recherche de financement pour Attention-Fragîles (8 novembre)</li> <li>-Formation de Recyc-Québec - ICI on recycle - (17 novembre)</li> <li>-Participation à un questionnaire (projet de maîtrise) sur les communications au sein des groupes environnementaux (10 novembre)</li> <li>-Formation « santé et sécurité » (15 et 22 novembre)</li> <li>-Envoi des vœux de Noël et de Nouvel An du CREGÎM (13 décembre)</li> <li>-Noël des employés (14 décembre)</li> <li>-Campagne membership (7 mars)</li> </ul>
--	--



# Plan d'action 2007-2008

## Axes de priorité

### Objectif général pour tous les axes de priorité :

Considérant que l'économie de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine est étroitement liée à la qualité de l'environnement et à la richesse de ses ressources naturelles, le CREGÎM souhaite veiller à leur respect et leur bonne gestion. Pour ce faire, l'organisme projette poursuivre et intensifier son implication sur la scène régionale en se faisant reconnaître en tant que référence en environnement.

Ainsi, au cours de la saison 2007, l'attention du CREGÎM sera principalement tournée vers quatre grands thèmes, soit : le développement durable, les ressources naturelles, l'énergie et les matières résiduelles.

### Objectif par thématique

#### ➤ développement durable

L'objectif du CREGÎM est d'appliquer la stratégie nationale liée au *Plan de développement durable du Québec* en travaillant activement à ce que la région de la Gaspésie et des Îles-de-la-Madeleine se dote d'une vision commune en matière de développement durable. L'adoption d'une vision constitue par ailleurs le cœur du projet « Ensemble pour un avenir durable ».

Le lancement du projet « Ensemble pour un avenir durable » à l'automne 2006 s'inscrit dans une démarche à long terme qui vise à outiller la région pour faciliter son passage d'un développement économique stricte à un développement durable profitable à tous. La première étape de ce projet portait sur les connaissances régionales en matières de développement durable. Le CREGÎM a poursuivi avec la deuxième étape, celle de la tournée générale de consultation auprès de chaque MRC du territoire et des Îles-de-la-Madeleine. En mai 2007, la région se mobilisera à nouveau pour entamer la troisième étape, soit l'adoption de la vision commune du développement régional durable, dégagée à partir des priorités régionales identifiées lors des étapes précédentes.

Ainsi, la quatrième et dernière étape de ce projet, prévue à l'automne 2007, consistera en la réalisation d'un document structuré, exposant en premier plan, la vision commune concertée. Le CREGÎM s'engage par la suite à traduire les priorités identifiées en propositions concrètes d'actions.

➤ ressources naturelles

La mise sur pied de la Commission Régionale sur les Ressources Naturelles et le Territoire (CRRNT), qui vise à accroître la gouvernance régionale en ce qui a trait à la gestion et à la mise en valeur des ressources naturelles et du territoire, recevra toute la considération et la disponibilité du CREGÎM afin de s'assurer de l'intégration du développement durable dans l'avenir des ressources naturelles et le territoire. Le CRE verra à réitérer son appui à la CRRNT dans ses démarches.

L'arrivée d'une espèce exotique envahissante (EEE), la *Didymosphenia geminata* communément appelée « l'algue didymo », dans plusieurs rivières de la Gaspésie a fortement interpellé le CREGÎM quant à la fragilité des écosystèmes aquatiques de la région. Conscient que dans un contexte de mondialisation et de réchauffement climatique l'arrivée d'EEE risque de devenir un enjeu d'importance, le CREGÎM a choisi de travailler à mettre en place une formation sur les EEE afin que les usagers des rivières de la Gaspésie aient les moyens d'éviter l'arrivée et la propagation des EEE.

➤ énergie

Le CREGÎM a pour objectif de faire connaître les enjeux liés au développement énergétique en région, susciter et initier des réflexions, faire valoir son point de vue, sa position.

En 2007-2008, l'efficacité énergétique, le développement éolien, gazier et pétrolier retiendront l'attention du CREGÎM. Avec des positions claires qui respectent le « Plan de développement durable du Québec », le CREGÎM sera l'agent d'information et de sensibilisation auprès de la population, une référence pour les décideurs et les partenaires du développement. Par son implication, le CREGÎM prendra ainsi part aux orientations régionales en matière de développement énergétique afin de solliciter un développement durable, cohérent, et bien structuré.

➤ matières résiduelles

Le CREGÎM a comme objectif de susciter la réflexion et les échanges visant à motiver la gestion **responsable** des matières résiduelles. Notre organisme proposera à la population des changements d'habitudes de consommation ou des modes de gestion des déchets domestiques et/ou commerciaux favorisant la réduction à la source. Le CREGÎM compte participer aux audiences, rencontres publiques ou autres, afin de faire connaître cet objectif premier.

Nous désirons également accompagner les MRC dans la mise en œuvre de leur PGMR en accentuant la sensibilisation face aux problématiques et **opportunités** liées à la gestion des matières résiduelles.



## Code d'éthique des administrateurs

### **DISPOSITIONS GÉNÉRALES**

---

Le présent code d'éthique et de déontologie détermine les devoirs et les obligations de conduite des membres du conseil d'administration du CREGÎM dans leurs différents rapports ayant trait à l'exercice de leurs fonctions.

### **DEVOIRS ET OBLIGATIONS**

---

Le membre du conseil d'administration doit :

- Témoigner d'un constant souci du respect de l'environnement et de la vie humaine ;
- Participer activement et dans un esprit de concertation à l'élaboration et à la mise en œuvre des orientations générales de la corporation;
- Assister aux réunions du conseil;
- Voter lorsque requis quand il est présent à une réunion du conseil;
- Agir de façon courtoise et maintenir des relations empreintes de bonne foi, de manière à préserver la confiance et la considération que requiert sa fonction;
- Agir avec soin, intégrité, honneur, dignité, probité et impartialité;
- Faire preuve de rigueur, de prudence et d'indépendance;
- Être loyal et intègre envers la corporation et les autres membres du conseil d'administration et ne doit en aucun temps se rendre coupable envers eux d'un abus de confiance et de procédés déloyaux;
- Avoir une conduite empreinte d'objectivité et de modération;
- Préserver l'entière confidentialité des débats, échanges et discussions.

### **DEVOIRS SPÉCIFIQUES**

---

#### **1. Les mesures de prévention**

Le membre du conseil d'administration doit :

- 1.1 Agir dans les limites des pouvoirs qui lui sont conférés par la Loi et les règlements de la corporation;
- 1.2 Dissocier de l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration, la promotion et l'exercice de ses activités professionnelles ou d'affaires;
- 1.3 Faire preuve de réserve et de prudence à l'occasion de représentations publiques. Il doit, à cet effet, transmettre fidèlement les orientations générales de la corporation, évitant tout commentaire susceptible de porter atteinte à l'intégrité du CREGÎM;
- 1.4 Sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il peut trouver un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel;
- 1.5 Dénoncer par écrit au président du conseil d'administration tout intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du conseil d'administration ou de la corporation. Cette dénonciation d'intérêt est consignée au procès-verbal des délibérations du conseil d'administration;
- 1.6 S'abstenir de siéger au conseil d'administration et de participer à toute délibération ou décision lorsqu'une question portant un intérêt direct ou indirect dans une entreprise qui met en conflit son intérêt personnel et celui du conseil d'administration ou de la corporation est débattue;
- 1.7 Déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence des intérêts pécuniaires qu'il a, ou qu'un membre de sa famille a, dans des entreprises, des sociétés ou des personnes morales susceptibles de conclure des contrats avec la corporation;
- 1.8 Déposer devant le conseil une déclaration écrite mentionnant l'existence de tout contrat de services professionnels conclu avec la corporation par lui-même, un membre de sa famille, une personne morale, une société ou une entreprise dans laquelle il a des intérêts pécuniaires.

## **2. L'identification de situations de conflits d'intérêts**

Le membre du conseil d'administration doit :

- 2.1 Éviter toute situation pouvant compromettre sa capacité d'exercer ses fonctions spécifiques de façon objective, rigoureuse et indépendante;
- 2.2 Déclarer toute situation et s'abstenir de participer aux délibérations et décisions sur l'objet en cause lorsqu'une atteinte à son objectivité, à la rigueur de son jugement ou à son indépendance pourrait résulter notamment des relations personnelles, familiales, sociales, professionnelles ou d'affaires, de toute communication publique d'une idée ou d'une opinion ou de toute manifestation d'hostilité ou de favoritisme;
- 2.3 Prévenir tout conflit d'intérêts et éviter de se placer dans une situation telle qu'il ne peut remplir utilement ses fonctions;
- 2.4 S'abstenir de toute activité incompatible avec l'exercice de ses fonctions au sein du conseil d'administration;
- 2.5 Sauvegarder en tout temps son indépendance et éviter toute situation où il serait en conflit d'intérêts. Sans restreindre la généralité de ce qui précède, un membre du conseil d'administration :
  - est en conflit d'intérêts lorsque les intérêts en présence sont tels qu'il peut être porté à préférer certains d'entre eux ou que son jugement et sa volonté envers le conseil peuvent en être défavorablement affectés;
  - n'est pas indépendant comme membre du conseil pour un acte donné, s'il y trouve un avantage personnel, direct ou indirect, actuel ou éventuel;

Le membre du conseil d'administration ne doit pas :

- 2.6 Tirer profit de sa fonction pour tenter d'obtenir un avantage pour lui-même ou pour autrui lorsqu'il sait ou s'il est évident que tel avantage va à l'encontre de l'intérêt de la corporation, de ses membres ou de ses travailleurs;
- 2.7 Accepter un avantage de qui que ce soit alors qu'il sait ou qu'il est évident que cet avantage lui est consenti dans le but d'influencer sa décision;
- 2.8 Faire usage de renseignements de nature confidentielle ou de documents confidentiels en vue d'obtenir directement ou indirectement un avantage pour lui-même ou pour autrui;
- 2.9 Confondre les biens de la corporation avec les siens; il ne peut utiliser, à son profit ou au profit d'un tiers, les biens matériels ou pécuniaires de la corporation, à moins qu'il ne soit autorisé à le faire par une résolution expresse des administrateurs

## **3. Pratiques interdites reliées à la rémunération**

Le membre du conseil d'administration ne doit pas :

- 3.1 Solliciter, accepter ou exiger d'une personne pour son intérêt, directement ou indirectement, un don, un legs, une récompense, une commission, une ristourne, un rabais, un prêt ou avance de fonds, une remise de dette, une faveur ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre son impartialité, son jugement ou sa loyauté;
- 3.2 Verser, offrir de verser ou s'engager à offrir à une personne un don, un legs, une récompense, une commission, une ristourne, un rabais, un prêt ou avance de fonds, une remise de dette, une faveur ou tout autre avantage ou considération de nature à compromettre l'impartialité de cette personne dans l'exercice de ses fonctions.

#### **4 Les devoirs et les obligations de l'après-mandat**

Le membre du conseil d'administration doit :

- 4.1 Après l'expiration de son mandat, respecter la confidentialité de tout renseignement, débat, échange et discussion de quelque nature que ce soit dont il a eu connaissance dans l'exercice de ses fonctions au sein du conseil;
- 4.2 Témoigner de respect envers la corporation et son conseil d'administration.

#### **RÉGIME DE SANCTIONS**

---

1. Tout manquement ou omission concernant un devoir ou une norme prévue par le présent code constitue un acte dérogatoire et peut entraîner l'imposition d'une sanction;
2. Toute personne qui est d'avis qu'un administrateur a pu contrevenir à la loi, aux règlements ou au présent code d'éthique et de déontologie en saisit le président du conseil d'administration ou, s'il s'agit de ce dernier, le vice-président du conseil d'administration;
3. Dans les dix jours, le président, ou le vice-président selon le cas, désigne des personnes chargées de faire enquête relativement à la situation ou aux allégations de comportements susceptibles d'être dérogatoires à l'éthique ou à la déontologie. Le vérificateur de la corporation est généralement la personne désignée pour mener cette enquête;
4. Le membre du conseil d'administration qui est informé qu'une enquête est tenue à son sujet ne doit pas communiquer avec la personne qui a demandé la tenue de l'enquête;
5. Les personnes désignées doivent adresser un rapport au président, ou au vice-président selon le cas, du conseil d'administration;
6. Le président, ou le vice-président selon le cas, en tenant compte des informations reçues et du rapport d'enquête le cas échéant, doit constituer un comité formé de trois administrateurs qu'il désigne;
7. Le comité notifie à l'administrateur les manquements reprochés et la référence aux dispositions législatives ou réglementaires ou à celles du code d'éthique et de déontologie. La notification informe l'administrateur qu'il peut, dans les trente jours, fournir par écrit ses observations au comité et, sur demande, être entendu par celui-ci relativement aux manquements reprochés;
8. Sur conclusion que l'administrateur a contrevenu à la loi, aux règlements ou au présent code d'éthique et de déontologie, le comité recommande aux membres du conseil d'administration d'imposer une sanction à l'administrateur concerné;
9. La sanction peut consister en une réprimande, une suspension, une révocation, une déchéance de charge ou tout autre sanction jugée appropriée, selon la gravité et la nature de la dérogation;
10. Toute sanction doit être communiquée par écrit au membre du conseil d'administration concerné.

## **ENQUÊTE ET IMMUNITÉ**

---

1. Ne peuvent être poursuivies en justice en raison d'actes accomplis de bonne foi dans l'exercice de leurs fonctions les personnes qui effectuent une enquête ainsi que celles chargées de déterminer et d'imposer les sanctions;
2. Les personnes qui effectuent les enquêtes ainsi que celles chargées de déterminer et d'imposer les sanctions sont tenues de faire l'affirmation solennelle selon la formule contenue à l'annexe «A» du présent code.

## **LA PUBLICITÉ DU CODE**

---

1. La corporation doit diffuser le présent code d'éthique et de déontologie à tous les membres du conseil d'administration;
2. Le rapport annuel de la corporation doit faire état :
  - a) Du code de déontologie;
  - b) Du nombre et de la nature des signalements reçus;
  - c) Du nombre de cas traités, de leur suivi et de leur décision;
  - d) Des noms des administrateurs ayant fait l'objet d'une sanction par l'application du présent code;
3. Les administrateurs s'engagent à se conformer au présent code d'éthique et de déontologie en signant l'engagement personnel contenu à l'annexe «B».

## **REMERCIEMENTS :**

- Merci aux administrateurs (2006-2007) du CREGÎM pour le soutien et la confiance que vous avez manifestés envers votre équipe de travail.